



HAL
open science

À propos d'un monstre marin inédit de Thomas de Cantimpré

Marie-Agnès Lucas-Avenel

► **To cite this version:**

Marie-Agnès Lucas-Avenel. À propos d'un monstre marin inédit de Thomas de Cantimpré. Gauvin, Brigitte; Lucas-Avenel, Marie-Agnès. *Inter Litteras & scientias. Recueil d'études en hommage à Catherine Jacquemard*, Presses universitaires de Caen, pp.97-116, 2019, 978-2-84133-938-9. hal-02364374

HAL Id: hal-02364374

<https://hal.science/hal-02364374v1>

Submitted on 6 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

À PROPOS D'UN MONSTRE MARIN INÉDIT DE THOMAS DE CANTIMPRÉ

Le *De natura rerum* est une œuvre encyclopédique composée par le dominicain Thomas de Cantimpré entre 1241 et 1260¹ à destination des lecteurs désireux de connaître l'ensemble des éléments de la création. Il se présente comme une somme des savoirs profanes et sacrés sur la nature, collectés auprès des savants anciens et médiévaux. L'œuvre poursuit une progression ascendante, depuis l'homme et les espèces terrestres vers le ciel ; les savoirs sont répartis d'abord en dix-neuf livres dans une première version, augmentés d'un vingtième livre par Thomas lui-même dans une seconde version, qui compte deux traditions. L'œuvre connut très vite un immense succès, et devint elle-même l'objet de compilations et de remaniements ultérieurs². Deux livres, introduits chacun par un prologue, sont consacrés aux espèces aquatiques : dans la seconde version, le livre VI traite de cinquante-neuf monstres marins et le livre VII, de quatre-vingt-neuf *piscés*, donnant accès à une quantité de savoirs ichtyologiques bien supérieure à celle des œuvres médiévales précédentes, grâce à la consultation plus poussée d'un nombre beaucoup plus vaste d'autorités, en particulier Pline, Solin et Aristote, mais aussi des auteurs inconnus jusqu'alors, que nous ne connaissons parfois que grâce au témoignage de Thomas, comme l'*Experimentator* ou le *Liber rerum*. Helmut Boese a réalisé en 1973 une édition du *De natura rerum*, qui permet de distinguer les différentes versions appelées « Thomas I » et « Thomas II »³. Le livre VI, dépourvu du prologue dans la première version, comptait cinquante-cinq animaux ; dans la version Thomas II, on y trouve le *cetus*, ch. 6, que l'auteur avait initialement placé dans le livre VII, et trois créatures nouvelles : le *cervus marinus*, ch. 8, l'*onus*, ch. 38 et le *tunnus*, ch. 52.

1. Cipriani 2017a, 156 et n. 4, a révisé les dates de rédaction proposées antérieurement par Boese 1969 et van den Abeele 2008, 143. Voir aussi Cipriani 2014, 25-27.

2. Voir van den Abeele 2008, 144-145.

3. L'édition de Boese est actuellement l'édition de référence, mais Mattia Cipriani a révisé le texte latin et a fait une étude très approfondie des sources de l'encyclopédiste dans le cadre de sa thèse de doctorat (Cipriani 2014). Il prépare actuellement la publication de son travail, mais a bien voulu nous communiquer un exemplaire dactylographié de sa thèse, ce dont nous le remercions.

Or, le manuscrit 320 de la Médiathèque Simone Veil de Valenciennes, l'un des plus anciens témoins de la seconde version de Thomas II⁴ – tout comme les copies plus tardives de cette tradition⁵ –, donne à lire un paragraphe jusqu'à présent inédit, placé à la suite de la notice qui traite du *xifius* (ch. 60)⁶, mais séparé de celle-ci par un pied de mouche, comme s'il s'agissait de décrire une nouvelle espèce. Ayant découvert ce paragraphe en collationnant ce manuscrit dans le cadre du travail « Ichtya » dirigé par Catherine Jacquemard⁷, j'en proposerai ici une transcription et une traduction ; j'analyserai ensuite les éléments de description afin de voir si certaines analogies avec d'autres *monstra* permettent de proposer une identification de l'animal⁸.

Texte et traduction

Dans le manuscrit de Valenciennes, la notice LX est composée de deux paragraphes, dont seul le premier est édité par Boese. Le second est nettement séparé du premier dans le manuscrit par un pied de mouche tracé à l'encre rouge. Nous présentons ici le texte de la notice LX, tel qu'il est donné à lire dans le manuscrit de Valenciennes, moyennant quelques modifications. Pour le premier paragraphe, l'apparat critique indique les variantes au regard du texte établi par Boese. Mais nous avons conservé le texte de Boese, quand cela nous a paru nécessaire. Pour le second paragraphe, la lecture des autres manuscrits consultés nous a aussi conduite à apporter de menues corrections⁹.

-
4. Le manuscrit provient de l'abbaye de Saint-Amand (départ. Nord). Il est daté de 1290 par Stones 2013, catalogue II, 463-474 mais des environs de 1280 sur le site de la Médiathèque Simone Veil de Valenciennes : https://patrimoine-numerique.ville-valenciennes.fr/ark:/29755/B_596066101_MS_0320. Buquet 2019, 24-25 propose, de manière très convaincante, un *terminus ante quem* en 1285.
 5. Nous avons pu consulter les manuscrits suivants : Prague, Bibl. nat., XIV A 15 f. 90v-91r (vers 1350 ou dernier quart du XIV^e s.) ; Prague, Bibl. nat., X A 4, f. 127r, daté du premier quart du XV^e siècle (les deux manuscrits ont été consultés sur la base de données en ligne <http://www.manuscriptorium.com>) ; Cracovie, Bibl. Jagellone, BJ RKP 794, f. 151v-152r (vers 1440) (<https://jbc.bj.uj.edu.pl/dlibra/publication/168672/>) ; Grenade, Bibl. univ., C-67, f. 61r (1^{re} moitié du XV^e s.).
 6. Médiathèque Simone Veil de Valenciennes, ms. 320, f. 121r.
 7. L'objectif du programme « Ichtya » est la mise en ligne d'un corpus de traités latins d'ichtyologie, permettant d'apprécier le contenu du savoir zoologique véhiculé pendant l'Antiquité et le Moyen Âge, avant la publication des grands traités d'ichtyologie du XVI^e siècle. L'édition critique des traités d'ichtyologie médiévaux est réalisée en XML-TEI, permettant des publications multi-modales, consultables en ligne et disponibles sous forme de livre papier (<http://www.unicaen.fr/craham/spip.php?article699>). Le programme est désormais co-dirigé par B. Gauvin et T. Buquet.
 8. Cette petite enquête n'aurait pu être menée sans l'aide précieuse de Nicole Guilleux, spécialiste de linguistique ancienne, et de plusieurs spécialistes de l'histoire et de la transmission des savoirs zoologiques, que je remercie chaleureusement : mes collègues du programme « Ichtya », Thierry Buquet et Brigitte Gauvin (Université de Caen Normandie), ainsi que Maxime Delliaux (Université du Littoral Côte d'Opale), Alban Gautier (CRAHAM), Mattia Cipriani (IRHT) et Philippe Provençal (Museum d'histoire naturelle de Copenhague).
 9. Valenciennes, Méd. S. Veil 320 = V ; Prague, Bibl. nat., XIV A 15 = P ; Prague, Bibl. nat., X A 4 = Pr ; Cracovie, Bibl. Jagellone, BJ RKP 794 = C ; Grenade, Bibl. univ., C-67 = G.

LX. De Xifio

Zyfius^a, ut dicit magnus Basilius in libro Exameron¹⁰, formidabilis valde est. Belua marina est, que estimationem hominum excedens^b tanta est, ut provida natura, rerum mater, in isto monstro lusisse credatur¹¹. Neque enim figuram piscium aliorum <habet>^c neque monstris maris nec bestiis terre aut volatilibus celi assimilatur, sed speciem^d formamque habet quibus sola belua gloriatur, ut dignum spectaculum reddat videntibus et ex hoc laudem per eos qui viderint omnimodam creatori. Cujus caput, si videris, monstruosum omnino; si oris abyssum, fugies velut mortis^e voraginem; si oculos, horrebis; si ceterum corpus, fateberis in rebus nichil simile te vidisse.

¶ Est et aliud ab isto animali horrendum maxime et admirabile genus ad magnitudinem et fere similitudinem cethe, sed non comestibile carne durissima et pelle forti. Hoc animal dormit quattuor mensibus ita fortiter, ut^f vulneribus et^g nullis ictibus excitari possit. Unde fit ut eo^h dormiente homines gnari ex transverso dorsi corrigias latas et longas secundum latitudinem rotunditatis in circuitu animalis incidant et ad naves corrigiarum extremitates ligant, ut velificante navi eas cum virtute detractas excoriant. Hujusmodiⁱ corrigiis utuntur naute et fabri carpentarii loco funium fortissimorum in maximis oneribus sublevandis. Debent autem diligentius ungi et mollificari, ne ariditate rumpantur. Et mirandum^j valde quod dicte^k corrigie inveniuntur trecentorum et eo amplius^l cubitorum; in quo latitudo belue denotatur. Sanguis ejus in usus hominum cedit et pellis. Caro penitus reprobatur.

^axifius || *Boese* || ^bexcedens hominum *Boese* || ^chabet *add. Boese* || ^dspecimen *Boese* || ^emorti *V* || ^fquod *C* || ^get *non habet V* || ^heo *non habet V* || ⁱhujus *V* || ^jadmirandum *Pr G* || ^kdecem *Pr mg.* || ^let eo amplius *post cubitorum transt. C om. G.*

LX. Le *xifius* [l'espadon ?]

Le *xifius*, à ce que dit Basile le Grand dans l'*Hexaméron*, est très redoutable. C'est une bête de la mer qui, dépassant l'estimation des hommes, est si grande que la nature prévoyante, mère des créatures, semble s'être amusée en créant ce monstre. Il n'a pas, en effet, la configuration des autres poissons, il ne ressemble ni aux monstres de la mer ni aux bêtes de la terre ni aux oiseaux du ciel, mais il a un aspect et une forme dont il est la seule bête à tirer gloire, de sorte qu'il offre à ceux qui le voient un digne spectacle et, pour cette raison, il rend une gloire totale au créateur, par le truchement de ceux qui l'ont vu. Si l'on voit sa tête, elle est tout à fait monstrueuse; si l'on voit les profondeurs de sa gueule, on le fuira comme le gouffre de la mort; si ce sont ses yeux, on sera horrifié; si c'est le reste de son corps, on avouera qu'on n'a jamais rien vu de semblable.

¶ Il existe aussi une espèce différente de cet animal, extrêmement redoutable et d'une taille extraordinaire, presque semblable au *cetis* [cète], mais qui n'est pas comestible

10. Voir Basile de Césarée 7, 6, 9, dans la traduction latine d'Eustathius (*Ancienne version latine des neuf homélies sur l'Hexaameron de Basile de Césarée*, E. Amand de Mendieta, S.Y. Rudberg (éd.)) : *Neque enim solus canis aut xiphias aut ballaena formidolosa est.*

11. On trouvera une expression analogue dans le *De natura rerum* pour la *luligo* (VI, 32) : *Luligo monstrum est marinum, sicut Adelinus dicit, adeo mirabile, ut naturam in hoc lusisse certius credas [...].* Déjà chez Alexandre Nequam, *De natura rerum*, ch. 25 : *Habent et pisces sua monstra, in quibus natura ludere visa est, nisi quia sua utilitate non destituuntur.*

à cause de sa chair très dure et de sa peau épaisse. Cet animal dort pendant quatre mois si profondément qu'on ne peut l'éveiller par aucune blessure ni aucun coup. Aussi arrive-t-il que, pendant son sommeil, les hommes qui connaissent l'animal découpent sur tout le travers de son dos des lanières larges et longues dans le sens de la largeur en faisant le tour de son corps rond, et attachent à leurs navires les extrémités de ces lanières, afin de leur arracher la peau, lorsqu'ils mettent à la voile, en tirant fortement sur celles-ci. Les marins et les charpentiers¹² se servent de ce type de lanières comme de cordes très solides pour soulever les charges les plus lourdes. Mais ils doivent les graisser et les assouplir soigneusement pour éviter qu'elles ne se cassent en s'asséchant. Et, ce qui est très étonnant, c'est qu'on trouve des lanières de cette sorte de trois cents coudées et même plus¹³; cela indique quelle est la largeur de la bête. L'homme fait usage de son sang et de sa peau, mais il rejette totalement sa chair.

Éléments d'analyse

Un soixantième monstre marin ?

Malgré la présence d'un pied de mouche séparant nettement le second paragraphe du premier, ce qui n'apparaît dans aucune autre notice des livres VI et VII¹⁴, il est *a priori* malaisé d'affirmer que ce second paragraphe décrit une nouvelle espèce, car il est dépourvu de ce qu'on pourrait appeler «les invariants thomasiens». En effet, comme c'est le cas ici du *xifius*, on a habituellement en tête de chaque notice le titre présenté sous la forme *De*, suivi du nom de l'espèce à l'ablatif¹⁵; puis une première phrase associe ce nom à un terme générique qui classe l'espèce dans l'ensemble des animaux, parfois des créatures aquatiques – pour les livres VI et VII: *animal, monstrum, belua, piscis* – et le relie à une autorité (auteur et / ou titre d'œuvre ancien ou médiéval). Ce schéma, déjà établi dans Thomas I, à de très rares exceptions près¹⁶, est reproduit avec la même constance dans les notices de Thomas II¹⁷. Au lieu de cela,

12. Les *fabri carpentarii* peuvent aussi désigner les menuisiers et les fabricants de char, les charrons ou carrossiers.

13. Une coudée fait environ 40 cm, si bien que les lanières atteindraient une longueur de 120 m et plus.

14. On ne trouve pas non plus de pied de mouche dans les autres livres sur les animaux. Certains apparaissent dans de longs paragraphes du livre I, dans le livre II (*passim* f. 27r à 43v), un autre enfin dans le livre 20 (f. 194r), mais leur présence ne marque pas une adjonction de Thomas II.

15. Par la composition de telles notices traitant chacune d'un animal annoncé en titre, Thomas de Cantimpré se place dans la tradition littéraire initiée par le *Physiologus*, qui, dans ses premières versions écrites en grec au II^e siècle, comptait une cinquantaine de chapitres (voir *Physiologos*, A. Zucker (éd.), 1-46). Traduit en latin au IV^e siècle et amplifié d'emprunts aux *Étymologies* d'Isidore et aux *Hexaméra* des Pères de l'Église, le *Physiologus*, dans ses différentes versions, a largement inspiré les bestiaires du XII^e siècle. Dans les encyclopédies médiévales du XIII^e siècle, la notice reste l'unité fondamentale de la description de chaque élément naturel, au sein de sommes qui cherchent à transmettre tous les savoirs hérités des Anciens mais d'une manière plus fragmentée.

16. Le *monachus marinus* (VI, 34) fait exception, car aucune autorité n'est mentionnée (voir *infra*).

17. Voir, dans le livre VI, le *cervus*, l'*onus* et le *tunnus*.

le paragraphe commence par une construction assez lâche (*aliud ab isto animali... genus*), qui introduit la description d'un *genus* et la relie à celle du *xifius*. L'emploi du terme *genus* conduit à considérer l'animal soit comme une nouvelle espèce, soit comme une sous-espèce¹⁸, dont le caractère monstrueux est d'emblée marqué par les termes *horrendum maxime et admirabile* et la comparaison étroite avec le cète, animal emblématique du *monstrum marinum* d'après le prologue du livre VI¹⁹. La construction *aliud ab* n'apparaît pas à l'identique dans le *De natura rerum*, mais on trouve parfois l'expression *est aliud genus* au sein d'une même notice pour introduire la description d'une sous-espèce dont le nom n'est pas nécessairement distingué de celui de l'espèce²⁰. Ailleurs, Thomas distingue parfois les espèces, qui ont le même nom, en composant des notices spécifiques : ainsi, il décrit consécutivement le dauphin (VI, 16: *De delphinis*) et le dauphin d'une autre espèce (VI, 17: *De delphinis alterius generis*), dont la description commence ainsi :

VI, 17: *Delphinorum quorundam genus aliud in Nilo flumine est, quorum dorsa cristas habent serratas.*

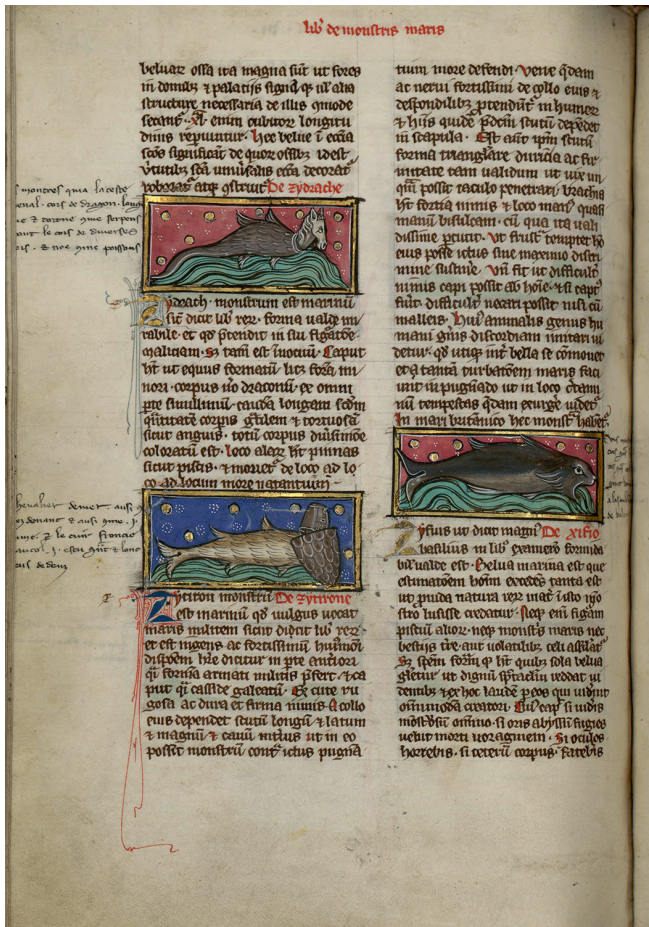
Il y a dans le Nil une autre espèce de dauphins dont le dos est pourvu de crêtes acérées.

L'auteur distingue plus nettement encore une autre espèce de dauphin, qu'il place au livre VII sur les poissons :

VII, 31: *De genere alio delphinorum. Delphinorum genus aliud est, sed forma minori, ut Ysidorus dicit, a delphinis beluis [...]*

Sur une autre espèce de dauphins. Il existe une autre espèce de dauphins, mais d'une taille plus petite, à ce que dit Isidore, que les gros dauphins [...]

-
18. Les occurrences de *genus*, dans le livre VI, ont toutes le sens d'« espèce » : il s'agit soit de l'espèce désignée par le nom de l'animal qui figure en tête de notice, soit des sous-espèces de celle-ci. Ainsi, VI, 7: *cocodrillorum genus*; VI, 12 (chylon): *hoc animal inter omnia genera animalium non pascitur*; VI, 31 (karabo): *Pro fetibus enim inter se dimicant diversi generis animalia sicut gallina cum milvo et anseres cum cornice*; VI, 59 (zytiron): *Huius animalis genus humani generis discordiam imitari videtur*.
19. VI, prologus: *Quid enim mirabilius videri potest sub celo monstro ceti atque balene, quod in magnitudine montibus ac vastissimis campis procul dubio comparatur?* / « Qu'y a-t-il en effet sous le ciel qui puisse susciter plus d'admiration que les monstres cète et baleine, dont la taille sans doute est comparable à l'immensité des montagnes ou à la grandeur des plaines? ».
20. Ainsi, au livre XIV, sur les pierres, ch. 20: *De crisoletto. Crisoletus lapis est auro similis vel electro magis, matutinis horis colore iocundior. Est et aliud genus, quod incorporatum lapidibus invenitur, auro similimum, nequaquam translucidum, sed obscurum. Hic lapis mitigat dolores frontis et oculorum ex calida causa. Mitigat etiam calorem febris in manu portatus. In pulverem redactus scabiem et ulcera sanat. Est et aliud genus colore medium inter croceum et rubeum* / « La chrysolithe. La chrysolithe est semblable à l'or ou plutôt à l'ambre jaune, sa couleur est particulièrement séduisante le matin. Il y a aussi une autre espèce qu'on trouve incorporée dans des pierres, tout à fait semblable à l'or, mais dont l'opacité ne laisse pas du tout passer la lumière. Cette pierre apaise les douleurs au front et aux yeux dues à la chaleur. Elle fait aussi baisser la fièvre quand on la tient à la main. Réduite en poussière, elle guérit la gale et les ulcères. Il y a aussi une autre espèce dont la couleur occupe une position intermédiaire entre le jaune et le rouge (c'est nous qui traduisons) ».



Thomas de Cantimpré, *Liber de natura rerum* (XII^e siècle),
Médiathèque Simone Veil de Valenciennes, ms. 320, f. 120v

Il est probable ici que les lecteurs du *De natura rerum* au Moyen Âge ont considéré le *genus* décrit dans ce nouveau paragraphe comme une sous-espèce de *xifus* : l'illustrateur du manuscrit de Valenciennes, qui a doté chaque notice d'une image, n'a pas composé d'image spécifique pour celui-ci, ni même laissé d'espace blanc²¹, et le pied de mouche disparaît des copies subséquentes de ce fragment²².

Cependant, mise à part la reprise du sème d'*horreo* (*si oculos, horrebis*) dans l'adjectif *horrendum* – élément somme toute assez banal dans la description d'un

21. Nous n'avons repéré qu'un seul espace blanc dans ce manuscrit (f. 76v), laissé pour l'illustration du quadrupède nommé *pathius* (IV, 92).

22. Voir les manuscrits consultés, n. 5.



Thomas de Cantimpré, *Liber de natura rerum* (XII^e siècle), Médiathèque Simone Veil de Valenciennes, ms. 320, f. 121r

*monstrum*²³ –, rien ne semble permettre de comparer l’animal décrit au *xifius*, que le nom conduit à identifier à l’espadon, d’après le grec ξιφίας, « épée, espadon » : l’équivalence entre *xiphias* et *gladius* « épée », d’où « espadon », est indiquée par Pline²⁴. Mais le sens du nom n’est pas rappelé par Thomas, si bien que la principale caractéristique de ce poisson – son long rostre – n’apparaît pas dans la notice. Si Thomas n’a puisé qu’à l’*Hexaméron* de Basile le Grand – seule autorité invoquée –, il n’avait aucune

23. Voir Lucas-Avenel 2017, pour un essai d’explication de ce que Thomas de Cantimpré entendait par *monstrum* et des raisons qui l’ont poussé à leur consacrer un livre séparé des *pisces*.

24. Voir Plin. nat. 32, 15: *Trebius Niger xiphian, id est gladium, rostro mucronato esse, ab hoc naves perfossas mergi*; *Hortus sanitatis*, IV, 104 et 106, et glossaire, 116.

information pour décrire le *xifius*, à l'exception du caractère effroyable de l'animal (*formidolosa*), qui distingue aussi le *cetus*, la *ballaena*, le *canis* ou même un tout petit poisson capable de retarder les grands vaisseaux, auxquels le *xiphias* est associé dans l'œuvre exégétique²⁵. Thomas pouvait-il considérer que le nom seul de *xifius* le dispensait d'en décrire le rostre ? Ce n'est pas dans ses habitudes, d'autant que cet appendice lui donnait matière à accentuer le caractère monstrueux de l'animal. Rien ne prouve en fait que Thomas ait reconnu le nom de « l'épée » dans le nom de cette espèce. Quant à l'illustrateur, il n'a pas non plus tenu compte de la signification de ce nom : le dessin du *xifius* ressemble à celui du cète et de la baleine (VI, 6), mais l'animal a un regard patibulaire et surtout une gueule béante²⁶, conformément à la description du *xifius* ; en revanche, c'est au début du paragraphe inédit qu'est mentionnée la ressemblance avec la baleine, et c'est peut-être ce détail qu'a voulu traduire l'auteur de l'annotation marginale à l'intention de l'illustrateur (« Uns monstres tres grans ki a tres granz col et grant bouche a le samblance de baleine »), car, à l'exception de ces deux espèces, aucune autre annotation ne réclame le dessin d'une « baleine »²⁷.

Ainsi, si l'animal a été identifié à une espèce de baleine, les détails qui concernent le sommeil et la manière de tirer des lanières de la peau de l'animal semblent tout à fait farfelus. Pourtant, l'utilisation de ces lanières renvoie à des usages concrets qui invitent à poursuivre l'enquête pour tenter d'identifier le monstre.

Essai d'identification

Pour identifier l'animal, nous ne disposons ni de la source utilisée par Thomas, ni même de son nom. Aussi doit-on s'appuyer sur les informations contenues dans la notice, dont certaines permettent de le rapprocher d'autres animaux marins, comme on vient de le voir. En effet, on peut penser, en premier lieu, à une espèce de *cetus*, nom générique désignant de gros cétacés, en raison de la similitude établie par Thomas ; en second lieu, le sommeil très lourd fait penser au veau marin ou phoque, mais le phoque, contrairement au monstre anonyme, est comestible. Le phoque a divers noms chez les encyclopédistes du XIII^e siècle (*vitulus marinus*, *focha* [ou *foca*], *helcus*, *koki*²⁸), comme s'il s'agissait de distinguer autant d'espèces, même si les informations sont souvent communes aux différentes notices (à l'exception du *focha*, caractérisé presque exclusivement par son agressivité²⁹). Outre que Thomas établit la synonymie entre

25. Voir ci-dessus, n. 10.

26. Cette bouche béante se retrouve aussi dans les représentations des manuscrits cités *supra*.

27. Sur les illustrations des monstres dans le manuscrit de Valenciennes, voir Friedman 2004, en particulier 14-16 pour le cète.

28. Thomas, et après lui Vincent de Beauvais et Albert le Grand, ont repris le nom plinien de *vitulus marinus*, mais aussi les noms qu'ils ont trouvés dans la traduction latine d'Aristote faite par Michel Scot : *focha* (ou *bos marinus* chez Thomas de Cantimpré d'après Isidore de Séville, *orig.* 12, 6, 9, *Bocas dicunt esse boues marinos, quasi boacas*), *helcus*, *koki*.

29. Pour l'identification de cet animal, voir *Hortus sanitatis*, Livre IV : *Les Poissons*, C. Jacquemard, B. Gauvin, M.-A. Lucas-Avenel (éd.), 103.

helicus (VI, 22) et *vitulus marinus*, il indique que tous ces animaux sont difficiles à tuer, que leur cri est un mugissement et qu'ils allaitent leurs petits. Surtout, l'élément le plus caractéristique du monstre anonyme est la description précise de la manière dont on dépeçait l'animal, une fois endormi, pour fabriquer avec sa peau des lanières longues et solides. On ne trouve rien de tel chez Thomas dans la notice qui décrit le cète et la baleine (VI, 6) ni dans aucune autre de ses notices; rien non plus, à notre connaissance, dans les sources auxquelles il a ordinairement puisé. Cependant, la lecture d'autres sources, à commencer par le *De animalibus* d'Albert le Grand, amène à examiner plus attentivement les informations dont on dispose sur les deux animaux susmentionnés: le *cetus*, d'une part, et le phoque, d'autre part, avec ses diverses appellations.

On peut noter certaines similitudes avec des éléments fournis par Albert le Grand sur le *cetus*, « cète », dans son *De animalibus* (XXIV, 23) achevé vers 1270. Rappelons que, s'il est avéré qu'Albert a largement puisé à la version I de l'œuvre thomasiennne³⁰, aucun indice ne montre que le chanoine de Cantimpré a emprunté au *De animalibus*. Cependant, les additions d'Albert sur le *cetus* relèvent d'observations personnelles ou lui ont été données par des pêcheurs. Il est donc possible que Thomas, circulant dans le même milieu qu'Albert, ait eu aussi accès à une partie de ces informations. Le terme *cetus*, selon ce dernier, tout en étant, comme chez Thomas, le nom du mâle de la *balaena*, désigne en fait de nombreuses espèces (*Est autem hic piscis multorum generum*). Parmi celles-ci, Albert distingue deux grands groupes, ceux qui sont très grands et « hirsutes » (c'est-à-dire qui ont des poils) et ceux qui sont plus petits et dont la peau est lisse :

*Quidam enim sunt irsuti et illi sunt maximi; et quidam sunt planae pellis et illi sunt minores et in nostro mari videntur et capiuntur illi duorum modorum*³¹.

Certains, en effet, sont hirsutes et ce sont les plus grands; certains ont la peau lisse et ils sont plus petits, et dans notre mer, on en voit et on en pêche des deux espèces (trad. B. Gauvin).

Plus loin, il précise que certains cètes hirsutes ont de « très longues défenses » (*longissimos culmos*), ce qui permet indubitablement de les identifier au morse³². En outre, ajoute-t-il, le profond sommeil de l'animal autorise le pêcheur à s'en approcher afin de le capturer selon une technique qui, malgré des différences importantes, n'est pas sans rappeler les détails donnés par Thomas à propos du monstre anonyme. En effet, tandis que les pêcheurs, selon Thomas, découpent des lanières sur toute la largeur du

30. Voir les travaux de Bormans 1852, Aiken 1947, Friedman 1997 et Gauvin, Jacquemard & Lucas-Avenel 2013.

31. *Albert le Grand, Albertus Magnus, De animalibus...*, H. Stadler (éd.), XXIV, 23, 1522.

32. C'était aussi la conclusion à laquelle était arrivée Moulinier 1992, 125, n. 31. L'article donne une traduction annotée du chapitre sur le cète; cependant, la traduction de *culmos* par « broches » ne nous semble pas satisfaisante. Kitchell & Resnick (*Albert le Grand, On Animals...*, K.F. Kitchell, I.M. Resnick (éd.)), p. 1671, n. 90, identifient pareillement l'animal au morse (*Odobenus rosmarus*, Linné 1758), mais traduisent *culmos* par *tusks*, « défenses ». Voir aussi Szabo 2008, 61-65, pour une étude du chapitre *cetus* d'Albert, en particulier 64 pour l'identification du morse.

dos de l'animal, puis les accrochent aux navires qu'ils mettent à la voile, ils découpent, selon Albert, un morceau de la peau près de la queue, y attachent des cordes qu'ils relient à divers éléments fixés à terre, puis ils réveillent le monstre qui, prenant la fuite, se défait lui-même de sa peau. Surtout, les deux encyclopédistes s'accordent sur l'excellente résistance de son cuir, dont on tire des lanières aptes à soulever les poids les plus lourds.

Hii autem qui <h>irsuti sunt ceti et alii longissimos habent culmos, et illis ad saxa in rupibus se suspendunt quando dormiunt; et tunc piscator, appropinquans quantum potest, de pelle a lardo solvit iuxta caudam et in hoc quod solvit funem fortem immittit; et funes ad circulos monti infixos vel fortissimos palos vel arbores ligat, et tunc lapidibus magnae fundae proiciens caput piscis excitat eum; et incitatus piscis volens recedere pellem a cauda per dorsum et caput extrahit et illam ibi dimittit; et non longe a loco illo postea debilitatus capitur aut natans in aqua exsanguis, aut semivivus iacens in litore. Corrighae autem corii eius fortissimae sunt ad magna pondera sublevanda per trocleas, et in Coloniensi foro semper venales exhibentur³³.

Les cètes qui sont hirsutes, ainsi que d'autres, ont de très longues défenses qui leur permettent de s'accrocher aux pierres des rochers quand ils dorment; et alors le pêcheur, s'approchant autant qu'il le peut, détache la peau de la graisse, près de la queue; il accroche à la partie détachée une corde résistante; et il attache les cordes à des anneaux fixés sur la montagne, à des pieux très solides ou à des arbres; et alors, lançant des pierres sur la tête du poisson avec une grande fronde, il le réveille; et lorsque le poisson qu'on a tiré de son sommeil veut reculer, il s'arrache la peau depuis la queue sur tout le dos jusqu'à la tête et il l'abandonne là; et ensuite on le capture non loin de ce lieu, à bout de forces, soit nageant dans l'eau, exsangue, soit gisant sur le rivage, moribond. Les lanières qu'on fait en cuir de cète sont très résistantes pour soulever de lourdes charges grâce à des poulies; et il y en a toujours à vendre au marché de Cologne (trad. B. Gauvin).

Albert se fait le garant de ces informations: il a enrichi ses connaissances livresques sur les gros animaux marins avec les informations qu'il a recueillies auprès des pêcheurs et il a vu lui-même les lanières de cuir faites en peau de *cetus* sur les marchés de Cologne. Mais les différentes espèces de cétacés, pinnipèdes, requins qui peuplent les mers du Nord restent encore très mal et surtout très inégalement connues: même dans les textes anglo-saxons, les descriptions de la baleine sont encore souvent inspirées du *Physiologus*³⁴. Cependant, on trouve quelques témoignages de chasse à la baleine, au phoque ou au morse dans les textes écrits en vieil anglais et surtout en vieux norrois, dont certains confirment que la peau de morse avait un tel usage. Ces sources, qui mentionnent le morse et le phoque, ont été récemment étudiées par Maxime Delliaux et Alban Gautier³⁵. La plus ancienne d'entre ces sources est sans doute le récit écrit en

33. Albert le Grand, *Albertus Magnus, De animalibus...*, H. Stadler (éd.), XXIV, 23, 1525.

34. Voir Szabo 1997, 144-147 et 2008, 28-30.

35. Voir Delliaux 2016 et Delliaux & Gautier 2018. Ces chercheurs ont mené une étude très fine des différents noms du morse dans les sources nordiques, reprises en partie ici pour la clarté du propos.

vieil anglais, vers 890, par un auteur anonyme, qui coucha par écrit l'exposé que fit le marchand-voyageur Ohthere, originaire du Hålogaland au nord de la Norvège, à la cour du roi Alfred le Grand de Wessex (871-899) ; il y raconta son voyage jusqu'en Mer Blanche³⁶ :

S'il était allé là-bas, c'était surtout, en plus du désir d'explorer cette terre, pour les « baleines-cheval » (*horshwælum* = les morses)³⁷, parce qu'elles avaient dans leurs défenses un excellent ivoire – d'ailleurs ils en rapportèrent quelques-unes au roi [Alfred] – et que leur peau était très bonne pour les cordages des navires. Cette baleine (*hwæl*) est beaucoup plus petite que les autres baleines : elle n'a pas plus de sept aunes de long (trad. S. Lebecq)³⁸.

L'identification avec le morse de cette « baleine-cheval » (vieil anglais *horshwæl*) pourvue de défenses d'ivoire, dont le commerce était devenu très lucratif, ne fait pas de doute. Le composé *horshwæl* est probablement une traduction du norrois *hrosshvalr* (*hross* [cheval] et *hvalr* [baleine ou cétacé]), qui désignait une sorte de cétacé. Le terme a circulé en Europe du Nord, où il a connu une double fortune³⁹ : il fut d'une part confondu avec le norrois *rosmhvalr* « morse » et s'est répandu en Angleterre, Irlande, Normandie, France du Nord (*roal*, *rohal*), et même dans la France entière et dans le domaine germanique nordique et occidental pour désigner d'abord le pinnipède, puis l'ivoire de l'animal, voire l'objet fait en ivoire⁴⁰. D'autre part, il a dû exister avant 1100, selon Horrent, un étymon norrois intermédiaire **hvalhross*, dans lequel les deux termes du composé ont été inversés ; selon Kiparsky, c'est en néerlandais que surgit pour la première fois la forme à métathèse (anglais et néerlandais : *walrus* ; allemand *Walross*)⁴¹.

36. Le récit, mis par écrit à la cour du roi, est conservé partiellement sur un manuscrit du premier quart du X^e siècle (British Library Additional 47967) et intégralement sur un manuscrit du XI^e siècle (British Library Cotton Tiberius B. i) : voir Lebecq 2011a, 224 et surtout *Ohthere's Voyages...*, J. Bately, A. Englert (éd.), 18-19.

37. La forme *horshwaelum* du manuscrit Cotton a été préférée par Bately & Englert 2007, 45 et 57, à *horschwaelum* du manuscrit Additional ou Lauderdale, pourtant le plus ancien. Kiparsky 1952, 37 discute au contraire de la forme *horschwaelum*.

38. Lebecq 2011a, 234, précise (n. 38) que « l'aune nordique vaut 18 pouces, soit environ 46 centimètres ». Pour la version originale et sa traduction anglaise, voir *Ohthere's Voyages...*, J. Bately, A. Englert (éd.), 45 ; pour une notice sur *walrus*, *ibid.*, 57.

39. Cette fortune a été étudiée par Horrent 1946, 53-56 et 65-72, puis par Kiparsky 1952.

40. Sur le commerce de l'ivoire de morse, voir Roesdahl 1998 ; sur le nom *rohart* : *ibid.* 12 ; Ridet 2009, 73-74 et 259-260.

41. Selon Thomas 1911, repris par Horrent 1946, c'est aussi de *hvalhross* que serait issu l'ancien français *galerous*, hapax de la *Folie Tristan* de Berne (v. 157), œuvre du XII^e siècle probablement écrite en Normandie : Tristan, déguisé en fou, dit au roi Marc qu'il est le fils d'un *galerous* et d'une baleine. Ce *galerous* serait le *cetus hirsutus* d'Albert, le mâle de la *balaena*. Voir aussi le FEW, vol. 16, 250, mis en ligne par l'atilf (<https://apps.atilf.fr/lecteurFEW>) : s.v. *galerous* / *hrosshvalr*. Kiparsky 1952, 44-50, donne aussi à *galerous* le sens de morse. En revanche, l'unique attestation de ce terme dans la *Folie Tristan* de Berne a amené certains spécialistes, et en dernier lieu Demaule 2005, 202-203, à voir dans *galerous* une faute de copie (*galerox* / *garelox*), signifiant « loup-garou » ; mais cette dernière hypothèse ne nous semble pas totalement convaincante.

Cependant, il semble bien que la transposition en latin de *hrosshvalr*, *equinus cetus*, dans l'*Historia Norwegiae* (seconde moitié du XII^e siècle)⁴², atteste que le mot désigne un autre animal que le *cetus*-morse d'Albert le Grand : les éléments descriptifs que l'auteur anonyme de cette *Historia* a retenus (œil unique, crinière, férocité) paraissent surtout propres à susciter l'étonnement et la crainte, au même titre que les autres bêtes auxquelles il est associé dans le récit. Cette baleine-cheval est en effet mentionnée aux côtés de Charybde et Scylla, des immenses cêtes et d'autres animaux marins dont les caractéristiques monstrueuses les rendent tous aussi difficiles, voire impossibles, à identifier⁴³. Il est donc peu probable que Thomas de Cantimpré ait connu cette œuvre, sans quoi il aurait sans doute conservé les zoonymes latins que ses autres sources ne lui fournissaient pas et certaines informations propres à nourrir plusieurs de ses notices du livre VI.

Si on en revient à *hrosshvalr*, forme d'origine, les attestations étudiées par F.-X. Dillmann dans les textes norrois des XII^e et XIII^e siècles montrent que le terme ne désigne pas ou plus le morse – communément appelé *rosmhvalr* ou *rostungr* – mais un monstre cruel⁴⁴. Ainsi, on trouve de nombreux noms d'espèces de gros animaux

42. Probablement entre 1260 et 1275 d'après B. Mortensen, in *Historia Norwegie*, I. Ekrem, L.B. Mortensen (éd.), « Introduction », p. 24.

43. *Historia Norwegie*, II, 14, p. 56 : *Ibi ille profundissimus Septemtrionalis Sinus, qui Caribdim, Scillam et ineuitabiles uoragines in se continet. Ibi et promunctoria congelata, que immensas glacies fluctiuomis inundacionibus augmentatas brumalique frigore concretas in maria precipitant. Quibus crebro institores Viridam Terram petentes inuiti applicant sicque naufragium passi periclitantur. Ibi etiam cete grandia diuersi generis fortissimas naues confringentia, nautas diglutiunt, quosdam submergunt. Ibi equini ceti monoculi iubis diffusis profunda pelagi sulcantes ferocissimi reperiuntur. Illic pistrix, illic hafstrambus, maxima bellua, sed sine cauda et capite solum susum et iusum dissiliendo ueluti | truncus, non nisi nautarum pericula prefiguret, apparet. Illic hafguua et hafkitta, pre cunctis marinis monstris maxima, et cetera huiusmodi infinita reperiuntur / « Là se trouve le fjord septentrional le plus profond, qui renferme Charybde, Scylla et les tourbillons auxquels on ne peut échapper. Là se trouvent aussi des promontoires gelés, qui font tomber dans la mer d'immenses blocs de glace, rendus plus volumineux encore par les flots qui s'y déversent impétueusement et que le froid hivernal conglomère. Les commerçants qui font route vers le Groenland s'y heurtent souvent malgré eux et se mettent ainsi en danger de faire naufrage. C'est là aussi qu'habitent des cêtes gigantesques d'espèces différentes, qui brisent des navires très robustes, avalent les marins, en noient certains. On y trouve les baleines-cheval à l'œil unique, la crinière en bataille, très féroces, sillonnant les profondeurs de la mer. C'est là qu'est la *pistrix*, là le *hafstrambus*, une bête énorme, mais dépourvue de queue et de tête, bondissant de haut en bas comme un tronc et n'apparaissant que pour annoncer les dangers aux marins. On trouve là l'*hafguua* et l'*hafkitta*, les plus grands de tous les monstres marins, et tous les autres animaux innombrables de ce genre (c'est nous qui traduisons) ». Pour *pistrix*, voir Plin., *nat.* 9, 8 et Aristote, *Histoire des animaux*, 566 b 1-4. Sur *hafstrambus* et les deux zoonymes suivants, dont on trouve trace aussi dans le *Miroir royal* et qui désignent des monstres marins, voir *Historia Norwegie*, p. 118. La traduction anglaise est *walruses*, « morses », mais le commentaire précise que cette traduction n'est qu'une proposition. On trouvera aussi une introduction et une traduction anglaise du texte dans *A History of Norway and the passion and miracles of the blessed Óláfr*, D. Kunin (trad.), C. Phelpstead (éd.), University College London, Viking Society for Northern Research (Text Series ; XIII), 2001 : le zoonyme y est traduit plus prudemment par le composé « *horse-whales* » (p. 4).*

44. Voir l'étude menée par Dillmann 2006, 247-258 et Delliaux 2016, 88 sur les occurrences du monstre *hrosshvalr* dans les sagas ainsi que dans des textes juridiques ou encyclopédiques : le nom de l'animal coexiste parfois avec un autre terme désignant le morse. Voir, par exemple, les lois islandaises compilées

marins dans *Le Miroir royal*, œuvre encyclopédique anonyme écrite vers 1250, qui se présente sous la forme d'un dialogue entre le roi de Norvège Hákon et son fils. Le roi décrit les bêtes qui habitent les mers d'Islande, puis du Groenland. Traitant d'abord de l'Islande, Hákon nomme successivement diverses espèces de « baleines », qu'il caractérise par la taille, la présence de dents, la qualité de la chair, etc.⁴⁵. L'une d'elles, nommée *hrosshvalr*, d'une extrême férocité et d'une taille cinq à six fois plus importante que celle d'Ohthere, est une mangeuse d'hommes :

Puis il y a les espèces de baleines qui sont féroces et cruelles envers les hommes et cherchent à perdre les hommes partout où elles le peuvent : l'une s'appelle *hrosshvalr* (« baleine-cheval ») et l'autre *raudkemingr* (« peigne rouge »). Celles-ci sont pleines de voracité et de méchanceté ; jamais elles ne sont rassasiées de tueries, car elles parcourent toutes les mers pour chercher si on y trouve des bateaux. Puis elles sautent pour pouvoir les couler plus vite et les perdre de cette façon. Les hommes ne mangent pas ces baleines, car elles sont leurs adversaires comme si elles étaient déterminées pour être des ennemis du genre humain. Ces baleines ne dépassent pas trente ou quarante aunes, pour les plus longues d'entre elles⁴⁶.

En revanche, quand le roi de Norvège en arrive ensuite à parler du Groenland, il décrit d'abord certains monstres marins, puis n'évoque que d'un mot les « nombreuses espèces de baleines », car il en a « déjà parlé » ; mais il s'attarde sur les différentes espèces de phoques, parmi lesquelles il classe le morse, contrairement aux Groenlandais :

Il reste encore une espèce que les Groenlandais comptent parmi les baleines, mais qui me paraît plutôt devoir être classée parmi les phoques ; son nom est *rostungr* et elle atteint quatorze aunes ou quinze au maximum. L'aspect de ce poisson est tout à fait comme celui d'un phoque en ce qui concerne la fourrure, la tête, la peau et la queue, et en avant il a des nageoires comme un phoque. On ne peut pas le manger les jours de jeûne, pas plus que les autres phoques. Mais son aspect est différent de celui des autres phoques en ceci qu'il a deux grandes dents en plus des petites dents, et qu'elles

dans les années 1140 (*Laws of Early Iceland, Grágás I*, A. Dennis, P. Foote, R.M. Perkins (trad.), 50) : à propos du temps du jeûne, « *When a man fasts by night, he is to have dry food: dry food is plants, fruit, and all that grows out of the earth. He may also eat this when he fasts: fish of all kinds and whales other than walrus (rosmal) and seal – these may only be eaten when meat may be eaten. Horse whale (roshval) is not to be eaten, nor narwhal nor the red comb* (n. 94: « *It is not certain what kind of whales "horse whale" (hrosshvalr) and "red comb" (raudkemingr) were; the latter may have been Otaria stelli or Otaria ursina* »). Voir enfin Delliaux & Gautier 2018, qui font remarquer que l'animal étant frappé d'une interdiction alimentaire, il est sans doute bien réel : tout en laissant la question ouverte, ces chercheurs proposent d'y reconnaître « l'orque épaulard, *Orcinus orca* (Linnaeus, 1758), cétacé féroce et carnassier dont les taches peuvent apparaître comme d'énormes yeux » ou un « genre de baleine ».

45. Voir *Le Miroir royal*, E.M. Jónsson (trad.), 48-52. Le traducteur a préféré conserver les noms norvégiens des espèces de « baleines » décrites successivement dans l'extrait et en proposer une identification dans les notes (*ibid.*, 226-227). Il s'agit de gros animaux marins (baleines, orques, belougas, cachalots, dauphins, marsouins, rorquals, requins, narval, etc.).

46. *Le Miroir royal* (trad. Jónsson 1997), 50 ; voir aussi n. 64 et 65, p. 227, où Jónsson précise que l'ancien nom devient ici celui d'un « animal fantastique », tout comme le « peigne rouge » qui n'est pas identifié : voir note précédente.

sont situées devant dans la mâchoire supérieure. Sa peau est épaisse et bonne pour la confection des cordes ; on la découpe pour faire des lanières tellement fortes que soixante hommes peuvent tirer sur une corde sans la casser⁴⁷.

Ainsi, les sources littéraires attestent que les hommes du Nord, qui connaissaient le morse et l'identifiaient à coup sûr par la mention de ses défenses d'ivoire, ne manquaient pas d'évoquer aussi les qualités de sa peau. Mais on ne dispose d'aucune attestation du nom de cet animal dans la littérature scientifique avant qu'il n'apparaisse en 1517 sous la forme *morss*, dans le *Tractatus de duabus Sarmatiis...* du médecin et naturaliste polonais Maciej Miechowita⁴⁸, dans le chapitre intitulé *De regionibus Scythiae: Perm, Baskird, Iuhra et Corela per duces Moskouiæ subiugatis* (II, II, 2), qui, avec le *De animalibus* d'Albert le Grand et le *Miroir royal*, put servir de source à Olaus Magnus pour la composition de son *Historia de gentibus Septentrionalibus*, compilée en 1555 : ce dernier distingue le morse de toutes les autres espèces marines par les termes *rosmarus sive morsus*⁴⁹.

Chez Thomas, en l'absence d'indications concernant la présence des défenses, les éléments qui permettent de voir une analogie avec la sous-espèce de *cetus hirsutus* décrite par Albert le Grand restent insuffisants. Cependant, si l'on considère à nouveau que le paragraphe doit être lu comme la suite de la notice sur le *xiphius*, on pourrait avancer une autre hypothèse : si Thomas décrit une sous-espèce de *xiphius*, c'est-à-dire un « poisson-épée », qu'il assimile à une sorte de cète, ne décrirait-il pas le narval ? C'est ce que pourrait laisser penser aussi la description que fait le roi Hákon de cet animal, car, précise-t-il, il était dangereux de le manger :

Il existe aussi une espèce de baleines qu'on appelle *náhvalr* [narval, *Monodon monoceros*] et qu'on ne peut pas manger pour des raisons de santé, car ceux qui en mangent tombent malades et meurent. Mais cette baleine n'est pas très grande, ne dépassant pas vingt aunes ; elle n'est en aucune façon agressive et évite la rencontre des chasseurs. Mais elle a des dents toutes petites, sauf une dans la mâchoire supérieure, au bout de la tête. Cette dent est belle, bien formée et droite comme un oignon, elle est longue de sept aunes au maximum et tout entière tournée en vrille, comme si elle avait été façonnée avec des outils. Lorsque la baleine va son chemin, la dent est pointée directement en avant de la tête. Mais pour être pointue et droite, la dent ne lui sert en rien pour la défense, au contraire, elle en prend tellement soin et avec une telle sollicitude, qu'elle fait attention que rien ne la touche⁵⁰.

L'examen des autres détails du paragraphe inédit, comme nous l'avons vu plus haut, mais aussi les confusions d'ordre onomastique ou les rapprochements que font les

47. *Le Miroir royal* (trad. Jónsson 1997), 69.

48. Sur l'origine du mot « morse » dans les langues européennes, voir Kiparsky 1952. Pour l'emploi de *morss* par Miechowita, *ibid.*, 6.

49. Olaus Magnus, *Historia de gentibus Septentrionalibus*, P. Fisher, H. Higgens (trad.), 1111. Voir Delliaux 2015.

50. *Le Miroir royal* (trad. Jónsson 1997), 50.

sources entre espèces de cètes, morses et phoques invitent à proposer une autre hypothèse, qui consiste à reconnaître dans cet animal une espèce de phoque.

Le phoque est célèbre chez les encyclopédistes médiévaux pour la profondeur de son sommeil. L'information, qui vient de l'*Histoire naturelle* de Pline (9, 42), est reprise, dans le *Liber de natura rerum*, à propos de l'*helicus* (VI, 22) comme du *vitulus marinus* (VI, 56) : « aucun animal n'a le sommeil plus lourd »⁵¹. De même, Thomas a emprunté à Pline l'information selon laquelle le veau marin est très difficile à tuer, au point qu'on ne peut en venir à bout qu'en lui fracassant le crâne : le détail est associé à l'*helicus* comme au *vitulus marinus*. En revanche, Thomas ne dit jamais que le phoque a la peau très dure, ni ne traite de sa consommation.

La comparaison entre le monstre et le phoque repose donc sur un seul élément interne à l'œuvre : celui du sommeil. Cependant, les sources qu'on a évoquées plus haut donnent deux informations complémentaires, mais contradictoires, pour identifier le monstre de Thomas.

En premier lieu, les espèces de phoque et la plupart des espèces de cètes sont comestibles⁵², et on dispose de nombreux témoignages de consommation de la chair de phoque ou de baleine⁵³. Cet élément semble invalider la tentative d'identification du monstre non comestible de Thomas avec le phoque, la baleine ou même le morse⁵⁴. L'interdiction qui frappe occasionnellement la consommation du phoque et du morse pendant les périodes de jeûne d'après les sources juridiques norroises n'est pas du même ordre que l'explication purement physiologique que donne Thomas, à savoir l'extrême dureté de la chair de l'animal. Mais l'appréciation des aliments pouvait varier selon les époques et les régions.

En second lieu, les hommes du Moyen Âge usaient aussi de la peau du phoque ou même de celle de la baleine pour fabriquer de solides cordages. Ohthere en rend

51. Plin. nat. 9, 42: *Nullum animal grauiore somno premitur*. La phrase est reprise à la lettre par Thomas de Cantimpré, *De natura rerum*, VI, 22 et VI, 56.

52. Sur les interdits alimentaires propres à la Scandinavie, voir Dierkens & Gautier 2017. Cf. aussi le *Miroir royal*, dans l'extrait cité ci-dessus et *ibid.* : « Je ne connais pas d'autres espèces de baleines que l'homme ne puisse manger, sauf ces cinq que j'ai énumérées : les deux que j'ai citées en premier, *svinhvalr* et *andhvalr*, et ces trois dont je viens de parler, à savoir *hrosshvalr*, *raudkembangr* et *náhvalr* ».

53. Pour le phoque, voir Lebecq 2011b, 242 et 245, citant l'exemple de la *Vita prima sanctae Brigidae*, ch. 73, où la sainte nourrit ses hôtes d'un *taurus marinus*. Voir aussi Delliaux 2016, 90, qui compare les sources archéologiques et textuelles, comme *Le Miroir royal*, cité *supra*, ou les sagas islandaises. Ainsi, la *Saga d'Egill*, R. Boyer (éd.), ch. XXIX, p. 54 : « [Grimr le Chauve] fit amener du poisson, du phoque et des œufs, qui, tous, fournissaient des provisions en abondance, de même que du bois échoué. Il y avait aussi grand échouage de baleines [...] ».

54. Pour le morse, voir le témoignage de sa consommation dans l'extrait cité ci-dessus du *Miroir royal* et Delliaux 2016, 92 : « La question de la consommation de la viande de morse au Moyen Âge est l'objet de discussions. Dans la *Grágás* (Dennis et al. 1980, 50), il est spécifié que l'animal ne peut être mangé qu'en temps de charnage, période de l'année où la consommation de viande est autorisée ». Il est aussi stipulé dans la *Grágás* (*ibid.*, 49) qu'il est interdit de consommer un animal « si l'on sait qu'il a tué quelqu'un » : cette loi peut expliquer l'interdit qui frappe la consommation du monstre mangeur d'hommes (*Hrosshvalr*), d'après l'autre extrait du *Miroir royal* (trad. Jónsson 1997), 50 cité *supra*.

témoignage en évoquant le tribut qui lui était versé par les *Finnas* : « ce tribut consiste en peaux d'animaux, en plumes d'oiseaux, en os de baleines, en cordages de bateaux faits avec des peaux de baleines (*hwæles*)⁵⁵ et des peaux de phoques (*seoles*) ». Il précise encore que les hommes du plus haut rang payaient « deux cordages de navires, dont chacun d[eva]it avoir soixante aunes de long, l'un fait de peau de baleine, l'autre de peau de phoque (*sioles*) »⁵⁶. Ainsi, le rapprochement avec le morse induit par la comparaison avec le texte d'Albert peut aussi valoir pour le phoque. Or, comme m'en a informée P. Provençal, il existe une espèce de phoque, en français le phoque barbu, *Erignathus barbatus* Erxleben, 1777, qu'on appelle en danois *remmesæl*, littéralement « le phoque à lanières ». Il vit sur toutes les côtes groenlandaises bien qu'il ne soit pas très fréquent. C'est un grand phoque qui atteint une longueur de 2 à 3 mètres et un poids de 200 à 300 kilos. Les populations inuit appréciaient particulièrement l'animal pour la qualité de son cuir propre à fabriquer des cordes. Celles-ci avaient des usages variés : outils de chasse et de pêche, traîneaux à chiens, semelles des chaussures traditionnelles appelées *kamik* (ou *kamît* au pluriel). Cependant, on doit se garder de conclure que le monstre de Thomas correspond spécifiquement à cette espèce de phoque, d'autant que la taille de l'animal, même si elle est grande, n'a pas le caractère extraordinaire indiqué par Thomas ; en outre, la chair du phoque barbu est comestible, même si elle est moins appréciée que celle d'autres espèces. La description comporte des contradictions internes, qui restent mal aisées à expliquer.

Les informations partielles et contradictoires qui concernent ce monstre mi-fabuleux, mi-réel ne permettent donc pas de l'identifier par l'étude des sources dont nous disposons. Nous ne pouvons que proposer d'y reconnaître un mammifère marin. Il semble que le paragraphe séparé d'un pied de mouche soit un développement de la notice du *xifius*, mais rien n'indique que Thomas ait su reconnaître dans le nom *xifius* un élément d'identification. Ajoutons néanmoins que le nom *ziphius* a été repris par Cuvier (*Ziphius cavirostris* Cuvier, 1823) pour nommer une sorte de baleine à bec. Les informations données sur la solidité de la peau font penser à un pinnipède, un phocidé plutôt que le morse, en raison de l'absence de mention des défenses d'ivoire. Il est trop grand, sa chair est trop dure et son sommeil beaucoup trop profond pour être vrai, mais il est doté d'une peau dont les contemporains de Thomas connaissaient bien les vertus.

Ce n'est pas le seul monstre marin du livre VI qui résiste ainsi à l'analyse : le *monachus marinus*, monstre à tête de moine et mangeur d'hommes, tout comme l'admirable *xifius* sont tout aussi impossibles à identifier. Et la cause est en partie la même : les notices de ces deux espèces semblent avoir été composées par Thomas lui-même, avec le souci de doter l'animal de caractéristiques extraordinaires, susceptibles de forcer l'admiration du lecteur. Pourtant, les informations données sont aussi de

55. *Ohthere's Voyages...*, J. Bately, A. Englert (éd.), 46, hésitent ici sur la traduction de *hwæles* : « *whale* » ou « *walrus* ». Voir déjà Noël 1815, 214 ; 225.

56. Lebecq 2011a, 234-235.

nature très différente : les descriptions merveilleuses du *xifius* et du *monachus*, brodées à partir du nom de l'animal, sont sans doute le fruit de l'imagination de Thomas ; le seul détail réaliste du *monachus* – sa localisation dans la mer de Bretagne – a pu être ajouté parce que la source du nom de ce monstre était Alexandre Nequam ou Gervais de Tilbury⁵⁷. En revanche, les informations qu'il donne sur le monstre anonyme, en dehors de sa taille gigantesque propre à en faire un animal fabuleux, sont beaucoup plus factuelles, et la propriété des lanières est évoquée avec une précision rare chez l'encyclopédiste. Il offre ainsi un témoignage de l'utilisation à des fins artisanales de la peau de certains animaux marins, qui concorde avec d'autres sources composées dans le nord de l'Europe, où ces peaux étaient commercialisées, mais sans qu'il ait, semble-t-il, eu connaissance de ces sources.

Cette description, originale à plus d'un titre dans le *Liber de natura rerum*, non seulement par sa composition mais aussi par son contenu, pourrait donc être le fruit d'une interpolation. Mais il peut s'agir aussi d'un ajout resté incomplet de la version Thomas II, fruit d'informations mal maîtrisées pouvant concerner plusieurs animaux, dont le savant aurait entendu parler. On aurait ainsi mention d'un nouvel animal, qui viendrait confirmer les conclusions auxquelles est arrivé Mattia Cipriani dans un tout récent article⁵⁸ : il ne faut pas toujours chercher à trouver la source écrite de l'encyclopédiste ; Thomas a parfois créé des notices qui rassemblent des données inédites concernant en particulier des espèces du nord de la France ou du nord de l'Europe, parfois fabuleuses, le plus souvent réelles.

Marie-Agnès LUCAS-AVENEL
CRAHAM
Université de Caen Normandie

Références bibliographiques

Sources

- Albert le Grand, *Albertus Magnus, De animalibus, libri XXVI. Nach der Cölner Urschrift*, H. Stadler (éd.), Münster, Aschendorff (Beiträge zur Geschichte der Philosophie und Theologie des Mittelalters ; 16), 1920.
- Albert le Grand, *On Animals: A Medieval Summa Zoologica*, K.F. Kitchell, I.M. Resnick (éd.), Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1999.
- Alexandre Neckam, *De naturis rerum libri duo with the poem of the same author, De laudibus divinae sapientiae*, T. Wright (éd.), Londres, Longman, 1863.

57. Gervais de Tilbury, *Le livre des merveilles*, A. Duchesne (trad.), III, 63. Il est possible aussi que la source de Thomas soit Geoffroi de Viterbe, *Pantheon*, 1, 28 (B.G. Struvius (éd.), 29), qui décrit un *piscis monachus* (voir à ce propos Leclercq-Marx 2017, 17), mais ce dernier ne parle pas de la mer de Bretagne.

58. Cipriani 2017b.

- Aristote, *Histoire des animaux*, P. Louis (éd.), Paris, Les Belles Lettres (CUF), 3 vol., 1964, 1968, 1969.
- Eusthatus, *Ancienne version latine des neuf homélies sur l'Hexaemeron de Basile de Césarée [Eustathii in Hexaemeron Basilii Caesareae Cappadociae episcopi latina translatio]*, E. Amand de Mendieta, S.Y. Rudberg (éd.), Berlin, Akademie Verlag, 1958.
- Gervais de Tilbury, *Le livre des merveilles. Divertissement pour un empereur (Troisième partie)*, A. Duschesne (trad.), Paris, Les Belles Lettres (La Roue à Livres), 1992.
- Geoffroi de Viterbe, *Pantheon*, in *Germanicorum scriptorum, qui rerum a Germanis per multas aetates gestarum historias vel Annales posteris reliquerunt Tomus alter*, B.G. Struvius (éd.), Ratisbonne, J.C. Peezius, 1726.
- Historia Norwegie*, I. Ekrem, L.B. Mortensen (éd.), P. Fisher (trad. angl.), Museum Tusulanum Press, University of Copenhagen, 2006 (PDF téléchargeable en open access : <http://oapen.org/search?text=historia+norwegie&text-join=&text-exclude=&text-prox=&smode=advanced>).
- Hortus sanitatis*, Livre IV : *Les Poissons*, C. Jacquemard, B. Gauvin, M.-A. Lucas-Avenel (éd.), avec la collaboration de C. Février et F. Lecocq, Caen, Presses universitaires de Caen, 2013.
- Isidore de Séville, *Étymologies. Livre XII. Des animaux*, J. André (éd.), Paris, Les Belles Lettres (Auteurs latins du Moyen Âge), 1986.
- Laws of Early Iceland: Grágás I*, A. Dennis, P. Foote, R.M. Perkins (trad.), Winnipeg, University of Manitoba Press, 1980.
- Le Miroir royal*, E.M. Jónsson (trad.), Paris, Esprit ouvert, 1997.
- Miechowita M., *Tractatus de duabus Sarmatiis, Asiana et Europiana, et de Contentis in eis, Augustae Vindelicorum*, 1518.
- Olaus Magnus, *Historia de gentibus Septentrionalibus, Vol. III, Livres XVI-XXII*, P. Fisher, H. Higgens (trad.), Londres, The Hakluyt Society, 1998.
- Ohthere's Voyages. A late 9th century account of voyages along the coasts of Norway and Denmark and its cultural context*, J. Bately, A. Englert (éd.), Roskilde, The Viking Ship Museum, 2007.
- Physiologos, le bestiaire des bestiaires*, A. Zucker (éd.), Grenoble, J. Millon (Atopia), 2004.
- Pline l'Ancien, *Histoire naturelle, Livre IX*, E. De Saint-Denis (éd.), Paris, Les Belles Lettres (CUF), 1955.
- Saga d'Egill, fils de Grimr le Chauve*, in *Sagas islandaises*, R. Boyer (éd.), Paris, Gallimard (Pléiade), 1987.
- Thomas de Cantimpré, *Thomas Cantimpratensis, Liber de natura rerum, Editio princeps secundum codices manuscriptos*, H. Boese (éd.), Berlin – New York, Walter de Gruyter, 1973.

Études

- AIKEN P. (1947), « The Animal History of Albertus Magnus and Thomas of Cantimpré », *Speculum*, 22 / 2, p. 205-225.

- BOESE H. (1969), «Zur Textüberlieferung von Thomas Cantimpratensis *Liber de natura rerum*», *Archivum Franciscanum Historicum*, 39, p. 53-68.
- BORMANS J.-H. (1852), «Thomas de Cantimpré indiqué comme une des sources où Albert le Grand et surtout Maerlant ont puisé les matériaux de leurs écrits sur l'histoire naturelle», *Bulletin de l'Académie royale des sciences de Belgique*, 19, p. 132-159.
- BUQUET T. (2019), «“Bieste à chief d'oliphant”. L'*anabulla* dans la *Chevalerie Judas Maccabée* (Paris, BnF, Fr. 15104) inspirée du *Liber de natura rerum* de Thomas de Cantimpré», *Reinardus*, vol. 30, p. 24-26.
- CIPRIANI M. (2014), *La place de Thomas de Cantimpré dans l'encyclopédisme médiéval: les sources du Liber de natura rerum*, Thèse de doctorat sous la co-direction de D. Jacquart et d'A. Giardina, École Pratique des Hautes Études (Paris) / Scuola Normale Superiore (Florence), 2 vol.
- CIPRIANI M. (2017a), «Un aspect de l'encyclopédisme de Thomas de Cantimpré. La section *De lapidibus pretiosis* du *Liber de natura rerum*», *Médiévales*, 72, 1, printemps, p. 155-174.
- CIPRIANI M. (2017b), «*In dorso colorem habet inter viridem et ceruleum...*: *Liber rerum e osservazione zoologica diretta nell'enciclopedia di Tommaso di Cantimpré*», *Reinardus*, vol. 29, 1, p. 16-98.
- DELLIAUX M. (2015), «La transmission du savoir sur les monstres marins: l'exemple d'Olaus Magnus au XVI^e siècle», in *Langage et communication dans le Nord de la France à travers le temps*, I. Clauzel (dir.), Boulogne-sur-Mer, Cercle d'études en Pays Boulonnais, p. 31-47.
- DELLIAUX M. (2016), «Le morse et le phoque dans les mers du Nord au Moyen Âge: chasse, exploitation, commerce. Une approche par les textes», *Anthropozoologica*, 51 (2), p. 85-96, <http://doi.org/10.5252/az2016n2a1>.
- DELLIAUX M., GAUTIER A. (2018), «Cheval ou baleine? Les noms du morse dans les mondes septentrionaux (IX^e-milieu du XVI^e siècle)», *Anthropozoologica*, 53 (1), p. 175-183, <https://doi.org/10.5252/anthropozoologica2018v53a15>.
- DEMAULE M. (2005), «Picous ou l'énigme d'un nom dans la *Folie de Berne*», in *Par les mots et les textes. Mélanges de langue, de littérature et d'histoire des sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*, D. James-Raoul, O. Soutet (dir.), Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, p. 197-210.
- DIERKENS A., GAUTIER A. (2017), «*Inmundum atque execrabile*. Retour sur la question de l'hippophagie dans l'Europe du Nord et du Nord-Ouest au haut Moyen Âge», in *Pour une histoire de la viande*, M.-P. Horard, B. Laurieux (dir.), Rennes – Tours, Presses universitaires de Rennes – Presses universitaires François Rabelais, p. 189-211.
- DILLMANN F.-X. (2006), *Les magiciens dans l'Islande ancienne. Études sur la représentation de la magie islandaise et de ses agents dans les sources littéraires norroises*, Uppsala, Kungl. Gustav Adolfs Akademien för svensk folkkultur (Acta Academiae Regiae Gustavi Adolphi XCII).
- FRIEDMAN J.B. (1997), «Albert the Great's topoi of direct observation and his debt to Thomas of Cantimpré», in *Pre-modern Encyclopaedic Texts. Proceedings of the second COMERS Congress, Groningen, 1-4 July 1996*, P. Binkley (éd.), Leyde – New York – Cologne, E.J. Brill (Brill's studies in intellectual history; 79), p. 379-392.

- FRIEDMAN J.B. (2004), « “Monstres qui a ii mamelles bloe” : Illuminator’s Instructions in a MS of Thomas of Cantimpré », *Journal of the Early Book Society*, vol. 7, p. 11-32.
- GAUVIN B., JACQUEMARD C., LUCAS-AVENEL M.-A. (2013), « L’*auctoritas* de Thomas de Cantimpré en matière ichtyologique (Vincent de Beauvais, Albert le Grand, l’*Hortus sanitatis*) », *Kentron*, 29, p. 69-108.
- HORRENT J. (1946), « À propos de “Gallerous”. Localisation de la “Folie Tristan” de Berne, Gallerous et Rohal », *Le Moyen Âge*, 52 (1), p. 43-72.
- KIPARSKY V. (1952), *L’histoire du morse*, Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia.
- LEBECQ S. (2011a), « Ohthere et Wulfstan : deux marchands-navigateurs dans le Nord-Est européen à la fin du IX^e siècle », in *Hommes, mers et terres du Nord au début du Moyen Âge*, vol. I : *Peuples, cultures, territoires*, Villeneuve-d’Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 223-237.
- LEBECQ S. (2011b), « Scènes de chasse aux mammifères marins (mers du Nord, VI^e-XII^e siècles) », *ibid.*, p. 239-252.
- LECLERCQ-MARX J. (2017), « Formes et figures de l’imaginaire marin, dans le haut Moyen Âge et dans le Moyen Âge central », *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, XLVIII, p. 9-22.
- LUCAS-AVENEL M.-A. (2017), « Les “monstres marins” sont-ils des “poissons” ? Le livre VI du *De natura rerum* de Thomas de Cantimpré », *Rursus-Spicae*, 11, mis en ligne le 23 octobre 2017, URL : <http://journals.openedition.org/rursus/1320> ; DOI : 10.4000/rursus.1320.
- MOULINIER L. (1992), « Les baleines d’Albert le Grand », *Médiévales*, vol. 11, n° 22-23, p. 117-128.
- NOËL S.B.J. (1815), *Histoire générale des pêches anciennes et modernes, dans les mers et les fleuves des deux continents*, t. 1, Paris, Imprimerie royale.
- RIDEL É. (2009), *Les Vikings et les mots. L’apport de l’ancien scandinave à la langue française*, Paris, Errance.
- ROESDAHL E. (1998), « L’ivoire de morse et les colonies norroises du Groenland », *Proxima Thulé*, 3, p. 9-48.
- STONES A. (2013), *Gothic manuscripts, 1260-1320. Part one : Paris, Normandy and the province of Reims*, Londres – Turnhout, H. Miller – Brepols, 2 vol.
- SZABO V.E. (1997), « The Use of Whales in Early Medieval Britain », *The Haskins Society Journal*, vol. 9, p. 137-157.
- SZABO V.E. (2008), *Monstrous Fishes and the Mead-Dark Sea. Whaling in the Medieval North Atlantic*, Leyde – Boston, Brill.
- THOMAS A. (1911), « *Galerox* dans la *Folie Tristan* de Berne », *Romania*, XL, p. 618-621.
- VAN DEN ABEELE B. (2008), « Diffusion et avatars d’une encyclopédie : le *Liber de natura rerum* de Thomas de Cantimpré », in *Une lumière venue d’ailleurs : héritages et ouvertures dans les encyclopédies d’Orient et d’Occident au Moyen Âge* (Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 19-21 mai 2005), B. van den Abeele, G. de Callatay (éd.), Turnhout, Brepols (Réminiscences), p. 141-176.